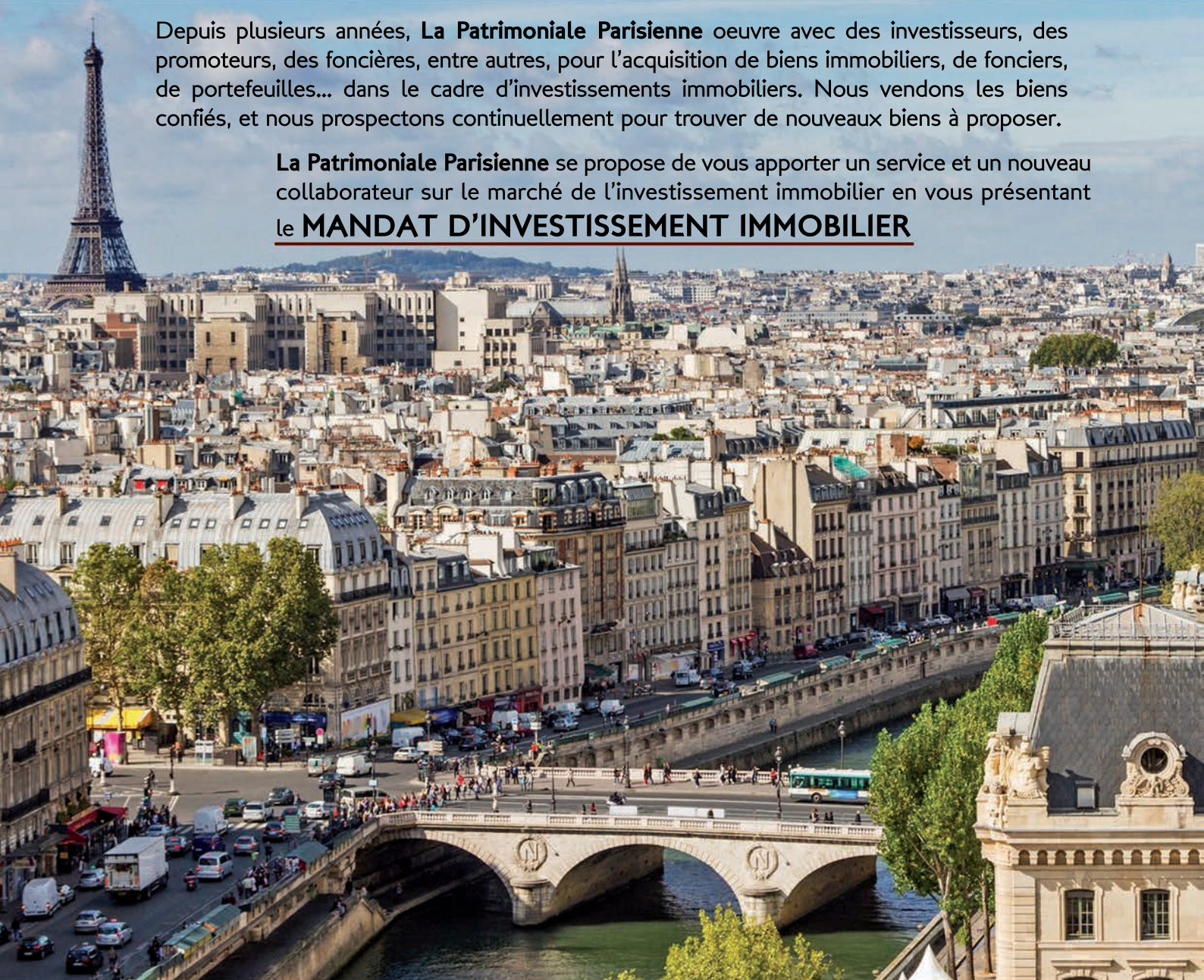


## CABINET DE CONSEIL EN TRANSACTION D'IMMOBILIER D'INVESTISSEMENT

Depuis plusieurs années, **La Patrimoniale Parisienne** oeuvre avec des investisseurs, des promoteurs, des foncières, entre autres, pour l'acquisition de biens immobiliers, de foncières, de portefeuilles... dans le cadre d'investissements immobiliers. Nous vendons les biens confiés, et nous prospectons continuellement pour trouver de nouveaux biens à proposer.

**La Patrimoniale Parisienne** se propose de vous apporter un service et un nouveau collaborateur sur le marché de l'investissement immobilier en vous présentant le **MANDAT D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER**



### LE MANDAT D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Par ce mandat, **La Patrimoniale Parisienne** vous apporte son réseau et sa connaissance des marchés des transactions de l'investissement immobilier.

#### Notre service s'adresse :

- **AUX INVESTISSEURS IMMOBILIERS** – c'est l'opportunité d'avoir un professionnel qui connaît le marché et qui a le réseau pour répondre à vos besoins.
- **AUX ASSETS ET BROKERS** – L'occasion d'avoir un professionnel réglementé à ses côtés pour répondre aux besoins d'investissement de leurs prospects.
- **AUX MONTEURS DE GRANDS PROJETS** – S'entoure d'un professionnel et de son réseau pour répondre aux besoins de vos ambitions.

Nous pourrions devenir, pour votre compte, le lien avec les promoteurs, les foncières, les asset-manager, les fonds d'investissement, les territoires et administrations publiques. Nous serons à-même d'établir des liens avec les administrations et territoires.



## NOTRE METHODOLOGIE :

La première phase est un travail en commun. Ensemble, nous définirons votre recherche.

Les grandes lignes à définir sont :

- **Domaine d'investissement** - habitation, commerce, bureau, activité, service etc.
- **Type d'investissement** - patrimonial, de plus-value, pour exploitation ou investissement de thésaurisation
- **Secteur géographique et/ou typologie urbaine** de l'investissement
- **Format de l'acquisition** - achat d'existant, achat en VEFA, achat vente aux enchères, location avec option ferme de vente.
- **Montants des investissements globaux à réaliser**

## LA PROSPECTION :

Votre profil clairement établi, nous le comparerons avec nos propres fichiers et clients pour identifier un ou des bien(s) correspondant(s). Puis nous démarcherons les actifs identifiés directement avec les propriétaires.

## L'ETUDE :

Les biens sélectionnés feront l'objet d'une étude approfondie, des attentes du vendeur et de tous les détails des études techniques à notre disposition.

Par la suite, cette étude vous sera soumise pour déterminer votre intérêt.

## FORMALISER L'INTERET :

En cas d'intérêt, nous rédigerons ensemble les Lettres Officielles d'Intention et les lettres d'offres d'acquisition. Nous prenons alors en charge les démarches auprès des collectivités et des territoires pour toutes les demandes et rencontres nécessaires.

**Nos interventions** se feront dans la plus grande discrétion dans le but de protéger vos intérêts.

Par ailleurs, **La Patrimoniale Parisienne** se propose d'être votre partenaire dans vos besoins d'estimation immobilière.

## LE MANDAT D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Nous vous proposons l'établissement du **Mandat d'Investissement Immobilier** pour votre société. Il vous offrira un service personnalisé et de proximité. En plus de vos intentions d'investissement, cette convention permet d'encadrer le temps de mission (de 6 mois à 3 ans), les honoraires et la confidentialité.

Ce Mandat a pour but de cibler notre recherche afin d'être le plus efficace possible dans nos présentations de biens et notre conseil.

De plus, ce Mandat protège autant les intérêts de notre cabinet que les vôtres.

Le Mandat encadre notre intervention et vous permet d'entrer sur des dossiers en toute discrétion pour vous permettre une opportunité de négociation pouvant être plus importante.

Quand aux honoraires du cabinet, ils sont réduits et proportionnels au résultat.